

Avant - propos.

Des circonstances particulières nous ayant engagé de retarder de quelques mois la vente de cette magnifique collection (qu'on avoit fixé d'abord au mois de mai dernier), nous avons profité de cet intervalle pour publier le présent *Catalogue indicatif* qui pourra servir de guide aux amateurs dans leurs commissions pour l'achat des pièces qui les intéressent le plus. Nous nous empressons en même temps d'assurer que l'on peut ajouter la plus grande foi à l'indication exacte des étiquettes, ainsi qu'à celle de l'état de chaque estampe.

Ce catalogue n'étant que l'extrait de notre „*Premier Siècle de la Calcographie*” les Numéros sont restés les mêmes, ayant suivi le même système. Par conséquent l'ordre dans le quel sont placées les Oeuvres des différents maîtres est le suivant :

1. Pièces avec marque et date,
2. — avec marque sans date,
3. — avec date sans marque,
4. — sans marque ni date,
5. — attribuées.

Pour plus de facilité dans les recherches nous avons ajouté, entre parenthèses, les numéros du *Peintre graveur* de *Bartsch*.

L'oeuvre de *Marc Antoine* ayant été séparé de ceux d'*Augustin Vénitien* et de *Marc de Ravenne*, il faudra, à l'égard de quelques pièces qui n'ont point été classifiées positivement par *Bartsch*, consulter ces trois maîtres pour en vérifier l'existence dans le Cabinet Cicognara.

Les *Cartes à tarots* n'ont pas été décrites dans notre Premier Siècle de la Calcographie, n'ayant été ajoutées que postérieurement à cette Collection.

Toutes les fois qu'une épreuve est *collée*, *doublée* ou *restaurée*, nous avons eu soin de l'indiquer. Nous n'avons mis le mot *originale* que lorsqu'il existe des Copies trompeuses, ni celui *d'épreuve ancienne* que lorsqu'on en rencontre ordinairement de modernes. L'absence de ces deux mots ne signifie point par conséquent qu'on ait à douter qu'il s'agit d'une copie ou d'une épreuve postérieure, car où cela arrive nous l'avons toujours marqué.

De plus nous avons aussi indiqué les *adresses*, quoique assez souvent une seule ne caractérise point les secondes épreuves et qu'elle signifie simplement que la planche fut expressement gravée pour tel ou tel marchand, comme par exemple: *Salamanca*, *Barlacchi*, *Lafreri*, *Bertelli*, etc.; tandis qu'au contraire les adresses de *Van Hoest*, *Rossi*, *Orlandi*, *Lauri*, etc. indiquent ordinairement les *secondes* épreuves, souvent retouchées: et celle de *Losi* les *troisièmes*, retouchées une seconde fois par des maîtres postérieurs.

On procédera à la vente d'abord *en bloc*, ensuite par *sections*, puis par *maîtres*, enfin par *lots*. Les suites *complètes* ne seront point dépécées. Pour les *incomplètes* on les mettra sur table par *divisions*, selon demande.

Alexandre Zanetti.